

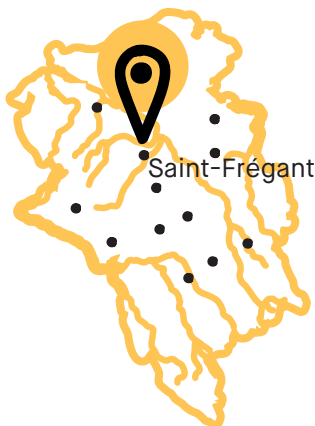
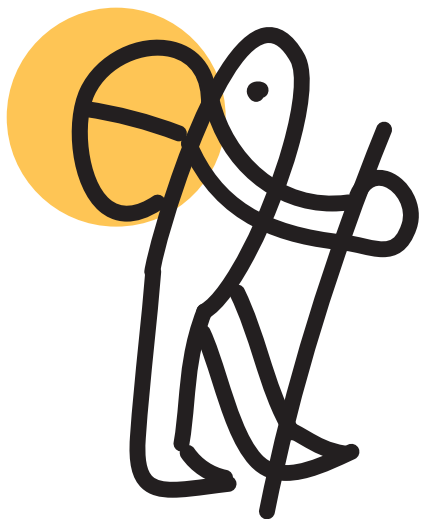
Balade


13

Kerzhadenn

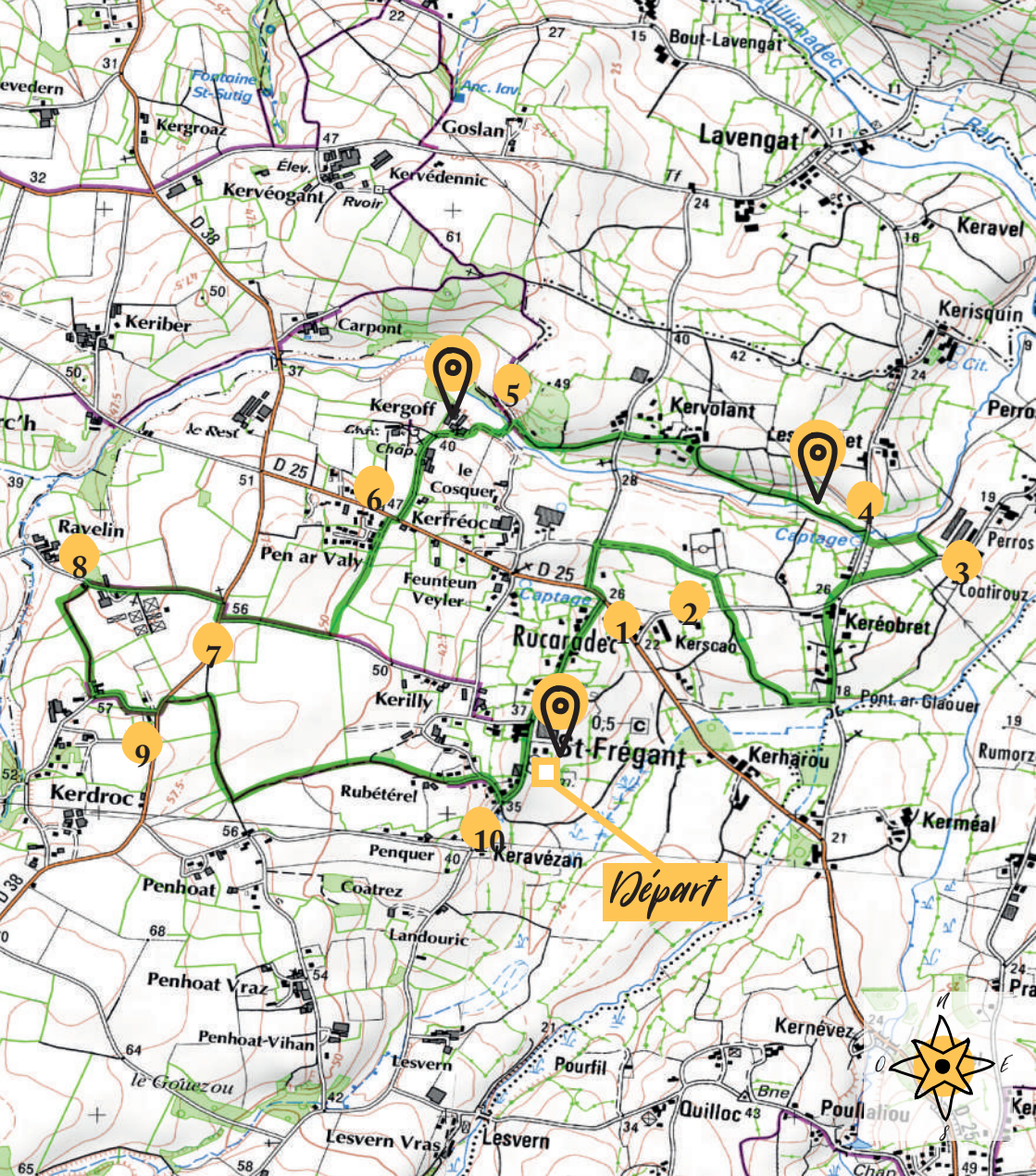
à Saint-Frégant

Boucle des saveurs



DISTANCE : 8 km
DURÉE PÉDESTRE : 2h30
BALISAGE 

RANDONNÉE



Extrait de SCAN 25° © IGN - 2020 Autorisation n° 40-20.24

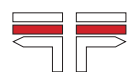
0 500 mètres

Balilage de jalonnement
(Continuité du sentier)

Balilage directionnel
(Tournez à gauche ou à droite)

Erreur de parcours
(Mauvaise direction)

GR 34



Boucle des saveurs



« Saint-Frégant ?
Elle a tout d'une grande rando. »



Départ

Place de la Mairie
Centre bourg

GPS > Lat x Lon : 48,602056, -4,367237

En passant devant l'église et l'ancien presbytère, remonter la rue principale vers Rucaradec.



Les 3 spots à voir !

- Pique-nique au C'huidan
- La chapelle du Manoir de Kergoff
- L'église de Saint-Frégant

Anthony a testé ce circuit, flasher pour lire son expérience !



- 1 Attention : Traverser la D.25, puis tourner à droite.
- 2 Longer le terrain de football et prendre à droite.
- 3 Tourner à gauche avant l'élevage avicole.
- 4 Aire de verdure du « C'huidan », avec lavoir et abri.
- 5 Tourner à gauche puis à droite au lieu dit « Garnez ».

6 Attention : Traverser la départementale D.25, prendre tout droit.

7 Attention : Traverser et longer la D.38 sur 25 m en entrant dans le champ en face.

Devant le calvaire, tourner à gauche en direction du hameau de « Ravelin ».

8 100 m après les serres prendre le sentier à gauche. Suivre le sentier et prendre la route à gauche au premier croisement.

9 Attention : Traverser la départementale D.25, prendre tout droit.

10 À droite la fontaine Saint Gwenole et ses légendes. À gauche : retour au point de départ.

La randonnée est balisée dans les deux sens.

Le descriptif « pas à pas » est suggéré dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.



Règles d'or de la Randonnée

La nature est généreuse, elle offre ses richesses et ses beautés au détour des chemins. Mais son patrimoine est fragile, sa protection est donc l'affaire de tous.

Agissez pour l'environnement en respectant et en faisant respecter ces quelques consignes.

- Je prépare mon itinéraire en évaluant la distance ainsi que le niveau de difficulté et de praticabilité, en me renseignant sur la météo, les horaires de marée.

- Je pars avec un équipement adapté.

- Je respecte le tracé des circuits et j'évite ainsi le piétinement et l'érosion des zones protégées et fragiles.

- Je respecte la faune et la flore.

Remerciements à Sentiers en Pays de Lesneven Côte des Légendes ainsi qu'aux associations locales qui œuvrent tout au long de l'année pour permettre à chacun de pratiquer la randonnée à pied, à cheval et à vélo dans les meilleures conditions.

- Je ne fais pas de feu, je veille à bien éteindre ma cigarette.

- Je ne jette pas mes papiers, mégots et autres détritux.

- Je respecte les propriétés privées traversées ainsi que le travail des agriculteurs et éleveurs.

- Je tiens mon chien en laisse.

- À vélo et à cheval, j'adapte ma vitesse et laisse la priorité aux piétons.



www.cotedeslegendes.bzh

Contact

Tourisme Côte des Légendes :

Place des 3 Piliers

29260 Lesneven

Tél. : 02 29 61 13 60

tourisme@cotedeslegendes.bzh

Signaler un problème

Les associations randonnée de la Côte des Légendes veillent à la qualité leurs circuits.

Si vous rencontrez des problèmes lors de votre pratique, vous pouvez les signaler en utilisant le dispositif Suricate ou transmettant l'information à Tourisme Côte des Légendes.

sentinelles.sportsdenature.fr

